

Informations de base	
2015/2641(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche: cas de manquement et cas de manquement grave aux règles de la politique commune de la pêche qui peuvent entraîner l'interruption du délai de paiement ou la suspension des paiements Complétant 2011/0380(COD) Subject 3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2015/2641(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0380(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	PECH/8/03151